

# Verneuil-sur-Avre

■ **TRI SÉLECTIF** - Actuellement à Verneuil

## Le SETOM informe à domicile

**L**e syndicat mixte pour le traitement des ordures ménagères (SETOM) effectue actuellement un gros travail d'information et de sensibilisation au tri sélectif. Il a engagé une action en porte à porte qui se déroule régulièrement à Verneuil.

La fin de l'année, et bientôt l'arrivée de la nouvelle, époque de prise de bonnes résolutions, sont propices à l'information des populations. C'est ce que le SETOM met en application en multipliant les opérations de sensibilisation auprès des usagers.

Actuellement, deux « ambassadeurs du tri sélectif » font du porte à porte dans Verneuil-sur-Avre pour informer les habitants sur la manière de bien trier ses déchets et ainsi, de contribuer à alléger le tonnage de tout ce qui part habituellement, et sans qu'on y prête garde, dans la poubelle du tout-venant. Ils sont deux à se promener dans les différents quartiers de la ville, la semaine dernière, c'est dans le quartier du Paradis qu'ils opéraient. « Nous remettons aux usagers un petit guide pratique sur le tri sélectif qui indique comment trier ses objets de rebut et qui indique s'il faut les mettre dans



Francis Deconnynk et Abdessamad Chkili font du porte à porte pour informer les Vernoliens.

la poubelle habituelle ou bien les réserver pour la collecte spécifique, ou bien encore les porter à la déchetterie », explique Olivier Deille, de la direction communication du SETOM.

Lorsque les deux agents du SETOM se présentent, ils montrent d'abord leur carte professionnelle, prouvant ainsi qu'ils ne sont pas des usurpateurs, puis expliquent leur mission et donnent les renseignements demandés « Nous som-

mes généralement bien accueillis », résume Francis Deconnynck, l'un des deux agents du tri, « et nous répondons aux questions que se posent les gens. Ceci en insistant bien sur le fait que le tri sélectif permet de diminuer les coûts de traitement des déchets ».

À titre d'exemple concret, grâce au tri sélectif, le SETOM recycle chaque année 380 tonnes d'acier, 1 100 tonnes de bouteilles en plastique, ou encore 8 200 tonnes de verre, soit

de quoi produire 20 millions de bouteilles en verre recyclé.

JCL

### ■ En bref

Le SETOM de l'Eure compte aujourd'hui 12 adhérents, représentant 248 communes et 264 491 habitants. Il traite, pour les valoriser, 200 000 tonnes de déchets par an.

## ■ URGENCES

**Pharmacie** : Les permanences sont affichées sur les portes des officines et peuvent être consultées en composant le 32 37 (0,34 euros la mn).

**Cabinet d'infirmières** : 02 32 32 07 71

**Centre anti poison** : 02 35 88 44 00.

**Médecins de garde** : Appelez le 02 32 33 32 32 ou faites le : 15.

**SAMU social** : 115.

**Ambulance** : Ambulances vernoliennes, Tél. 02 32 32 15 15.

**Hôpital** : rue du Moulin des Murailles. Tél. : 02 32 23 60 00.

**Maison de retraite** : Tél. 02 32 23 62 86.

**Résidence de l'Ingenierie** : Tél. : 02 32 23 60 14.

**Vétérinaires** : Tél. : 02 32 29 73 28.

**Pompiers** : 18.

**Centre de secours** : Tél. 02 32 32 15 30.

**Gendarmerie** : 17.

**Police Municipale** : Tél. : 02 32 58 29 60.

## ■ UTILE

**Bibliothèque Municipale** : 620 rue de la Madeleine, Tél. : 02 32 32 30 76. Ouvert mardi : 15 h 30-18 h 30, mercredi : 9 h 00 -12 h 30, 14 h 00-18 h 00, jeudi : 16 h 00 - 18 h 30, vendredi : 16 h 00 - 18 h 30, samedi : 9 h 00-12 h 00, 13 h 30 - 17 h 00.

**Cinéma « Le Trianon »** : Rue du Canon Tél. : 02 32 32 41 66.

**Programme** : 08 92 68 01 14.

**Marché** : le samedi matin, place de La Madeleine.

**Office de tourisme** : Place de la Madeleine Tél. 02 32 32 17 17. Du lundi au samedi de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

**Pompes funèbres** : P. F Georges Guillon, rue de la Madeleine, Tél. 02 32 32 07 62.

## ■ VIE RELIGIEUSE

**Paroisse Sainte-Marie du Pays de Verneuil** : 67 rue de la Pomme d'Or, Tél. 02 32 32 06 56. Permanence du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00. et de 15 h 30 à 17 h 30. Accueil baptêmes et mariages : vendredi de 17 h 30 à 19 h 00, samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

**Presbytère** : 42 place Notre-Dame, Tél. 02 32 32 32 58.

**Communauté des six clochers** : 20 rue de Chandai, à Bourth, le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Confession : chaque jeudi à l'église Notre-Dame de 17 h 00 à 18 h 00.

**Messes - Verneuil-sur-Avre** : samedi 10 décembre à 9 h 00, église de La Madeleine ; dimanche 11 décembre à 11 h 00, église de La Madeleine ; **Mandres** : vendredi 9 décembre à 9 h 00 ; **Tillières-sur-Avre** : dimanche 11 décembre à 9 h 30, église Saint-Hilaire.